

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Comites-de-suivi-des-reformes-des-lycees-tout-doit-etre-mis-sur-la-table>



école & société

# Comités de suivi des réformes des lycées : tout doit être mis sur la table !

- Fil d'actu -

Date de mise en ligne : mardi 3 septembre 2019

---

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

---

*Le ministre a annoncé la mise en place de deux comités de suivi des réformes des lycées, un pour les voies générale et technologique et un pour la voie professionnelle. Les représentants des personnels seront partie prenante. Intéressant à condition que tous les sujets puissent être abordés et que les propositions trouvent une déclinaison concrète.*

Au SE-Unsa, on se réjouit que le ministre ouvre des espaces de dialogue sur les réformes des lycées. Partager les informations, identifier les réussites et les difficultés en associant directions du ministère, représentants de tous les personnels impliqués et des collectivités territoriales doit conduire à élaborer ensemble des propositions d'améliorations qui feront que les réformes seront soutenables et durables. A condition que toutes les parties jouent le jeu...

Le SE-Unsa partage les grands objectifs des réformes des lycées, mieux préparer les élèves à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur ou à l'insertion professionnelle et leur permettre de construire leurs choix plus progressivement. L'opérationnalisation de ces objectifs est plus problématique. La pertinence de certaines décisions est discutable. Pourquoi par exemple avoir maintenu une voie technologique séparée ? Ou pourquoi avoir réservé l'enseignement de mathématiques en première aux seuls élèves ayant choisi la spécialité ? La faisabilité même de certaines directives est également interrogée. On peut citer la généralisation de l'enseignement technologique en langues vivantes à toute la voie technologique ou la co-intervention systématique en CAP et Bac pro. Quant à l'organisation du nouveau bac, ce sera un véritable casse-tête...

Pour qu'une réforme s'installe dans la durée, il faut qu'elle remplisse ses objectifs. Il faudra donc que ces comités de suivi puissent étudier dans la durée l'évolution des choix d'orientation des lycéens au sein des lycées et dans l'enseignement supérieur. Il faudra mesurer finement ce que fait cette réforme aux élèves selon leur CSP, selon leur genre : réduit-elle les inégalités ou les creuse-t-elle davantage ?

Pour qu'une réforme s'installe dans la durée, il faut aussi qu'elle soit supportable pour les personnels. Les comités de suivi devront donc étudier l'impact des réformes sur les conditions de travail des personnels : charge de travail, emplois du temps, temps collectifs, formations,...

**C'est dans un état d'esprit constructif et exigeant que le SE-Unsa acceptera de participer aux comités de suivi. Dans un premier temps, il sera très attentif au contenu de la feuille de route fixée par le ministre et fera des propositions pour qu'on n'en reste pas à un comité chargé de proposer des solutions techniques aux questions d'intendance identifiées à cette rentrée.**